Ouverture de l'ÉpiCerise

Épicerie bio participative

Crédits photos : Manon Giai-Via Photographe

La Farlède Mag

LA FARLÈDE

Anniversaire

10 ans de la médiathèque Eurêka

Éditorial

SOMMAIRE

Événement ..... p. 3
Vos rendez-vous ..... p. 4
Actualités ..... p. 6
Urbanisme ..... p. 7
Aménagements ..... p. 8
Jeunesse ..... p. 10
Sports ..... p. 12
Vie économique ..... p. 14
Solidarité ..... p. 14
Associations..... p. 15
Tribune libre ..... p. 16
Citoyenneté ..... p. 17
Solidarité ..... p. 18
Retour en images ..... p. 20
Culture ..... p. 22
Dossier histoire..... p. 23
L'histoire de La Farlède
Patrimoine..... p. 24

Revue ***La Farlède Mag***, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la vallée du Gapeau.

« Où trouver *La Farlède Mag* ? »
Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication : 04 94 01 47 16
Courriel : communication@lafarlede.fr

Éditée par la mairie de La Farlède
Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25
83210 La Farlède

Directeur de publication : Dr Raymond Abrines
Directrice de la communication : S. Jacquel
Rédaction : É. Cardinale-Bottero - A. Calles Darras - A. Wolski - C. Meuret (Dossier histoire)
Conception/Réalisation : A. Soultan - A. Wolski
Photographies : Service communication, Farledo objectif club, X
Impression : Riccobono
Imprimeur respectueux de l'environnement
Diffusion : 5 500 exemplaires
Distribution : La Poste, Médiapost
Dépôt légal : À parution

Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.

Farlédoises, Farlédois, Chers concitoyens,

Nous voici parvenus au terme de l'année 2018, une année encore bien remplie durant laquelle notre village a accueilli de nombreuses manifestations, organisé de multiples animations et a poursuivi ses projets en cours.

• Qu'elles aient été festives, sportives ou plus solennelles, ces manifestations nous ont tous rassemblés et leurs réussites ont été une fierté pour l'ensemble de l'équipe municipale et pour les membres des associations. Le tissu associatif, particulièrement riche dans notre commune, fait vivre notre village par son engagement et son dévouement. En septembre dernier, ce fut l'occasion de remercier chaleureusement tous ces bénévoles lors d'un très convivial apéritif dînatoire.

• L'Accueil de loisirs, la Maison de jeunes et l'École municipale des sports ont proposé, durant toute l'année et pendant les vacances scolaires, de nombreuses activités en tout genre.

• Les travaux d'aménagement et d'embellissement de notre commune se sont poursuivis tout au long de l'année afin de permettre un meilleur confort de vie et de bien-être quotidien pour chacun de vous : meilleure accessibilité aux infrastructures publiques, travaux divers (notamment aux écoles), aménagements paysagers (dont un magnifique bassin derrière la mairie), la requalification de la rue de la gare et bien d'autres projets qui ont été finalisés ou entrepris durant ces douze mois écoulés et pour lesquels le Centre technique municipal y démontre une implication remarquable.

• Une épicerie participative s'est ouverte sur la place du moulin de La Capelle et propose un mode de consommation alternatif aux Farlédois.

• Avec le souci d'être au plus près des besoins de tous, la commune a investi cette année dans de nouveaux appareils au restaurant scolaire (VarioCooking).

• Dans le cadre de notre révision du PLU (basé sur une réduction de la croissance démographique à 1% et la mise en valeur de notre patrimoine) nous avons poursuivi les orientations d'aménagement et de programmation. Nous avons avancé sur la phase 2 du projet de centralité avec un arrêté de DUP du préfet et sur la réalisation d'un groupe scolaire de quatorze classes.

• Nous avons fêté cette année les 10 ans de la médiathèque, véritable petit trésor en matière de culture, qui compte près de 2 000 adhérents.

• Avec un accompagnement sans faille, notre Centre communal d'action sociale (CCAS) a œuvré, tout au long de l'année, pour permettre à toutes les Farlédoises et tous les Farlédois, quelque soit leur âge ou leur situation, de pouvoir vivre sereinement dans notre commune. L'étude de l'analyse des besoins sociaux est en cours.

• Nous avons fêté dignement le centenaire de l'Armistice de 1918 avec la participation remarquée d'une chorale des enfants des écoles.

• Autre rendez-vous majeur, le Téléthon, moment fort de solidarité et de cohésion sociale.

Ce dernier mois de l'année rime avec festivités, rencontres familiales, moments chaleureux qui réunissent petits et grands. C'est pour profiter pleinement de ces instants si précieux que notre village vous propose un programme riche en rencontres : le marché médiéval et artisanal organisé par le Comité officiel des fêtes, le Noël à la médiathèque où l'on ira, cette année, à la rencontre des Vikings, les animations du CCAS pour nos aînés avec le repas spectacle de fin d'année, la forêt enchantée, mais aussi de nombreuses autres manifestations. Je vous suggère de retrouver le programme complet de ces festivités dans l'agenda de ce bulletin.

Farlédoises, Farlédois, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une douce fin d'année et de très belles fêtes, entourés de ceux qui vous sont chers !

R. Abrines

Dr Raymond ABRINES
Maire de La Farlède

Anniversaire

Eurêka ! 10 ans déjà

10 ans que cette institution culturelle, ce lieu désormais mythique et incontournable de La Farlède, la médiathèque Eurêka, a pris ses quartiers derrière les portes de ce bâtiment avant-gardiste à l'architecture moderne et chaleureuse. Ce lieu essentiel d'accueil, de connaissances, de rencontres, d'échanges et de partage de la vie artistique, culturelle et intellectuelle de la ville a été célébré les 9 et 10 novembre derniers, dans une ambiance festive, passionnée et généreuse, à l'image de l'équipe qui l'anime.

C'est dans ses murs aux espaces de design colorés et conviviaux qu'ont été fêtées les 10 dernières années d'une programmation riche et variée. En effet, véritable fer de lance de la culture à La Farlède, celle qui a fait rayonner la commune grâce à ses nombreuses animations et manifestations (voir encart), peut s'enorgueillir d'avoir, au fil des ans, construit un bel espace de création et de diffusion de la pensée, un lieu de mémoire patrimoniale, d'apprentissage et de sociabilité. En équipe avec le service culture, elle sait également faire résonner la musique au cœur même de La Farlède avec, entre autre, le Festival de Jazz depuis 4 ans et la Fête de la musique chaque 21 juin.

Le vendredi, c'est autour d'une exposition photographique retraçant année après année les moments forts de la médiathèque, que les Farlédois, emplis d'émotions et de souvenirs, ont été heureux de célébrer cet anniversaire festif et représentatif de sa proposition culturelle, aux côtés d'une équipe investie.
Les petits ont d'abord été gâtés : atelier bébé pour les moins de 3 ans, suivi d'un moment d'histoires contées, pour les 3-8 ans dans une ambiance calme et joyeuse.
Parce qu'une médiathèque sans musique ne serait pas une médiathèque, un quizz musical a invité chacun à faire appel à sa mémoire auditive pour trouver les artistes mystères. Les amoureux de la pellicule n'ont pas été en reste avec la projection de courts-métrages en fin d'après-midi.

Le moment de célébrer ce bel anniversaire est venu : les bougies ont été soufflées sur un gâteau généreux, à l'image de l'équipe qui a été, à cet instant, particulièrement heureuse et émue, avant de clôturer cette belle journée par quelques pas de tango et de salsa !

Le samedi, c'est avec confiance que toute l'équipe a remis les clés de la médiathèque à quelques Farlédois ! Aux commandes, certains ont eu le privilège de devenir bibliothécaires le temps d'une journée et se sont employés à faire vivre et animer le lieu de façon efficace et concernée. Un jeu de rôles qui a réuni des adhérents bibliothécaires d'un jour. Sous le regard bienveillant des originaux, ils ont été surpris de constater que leur travail au quotidien pour apporter la culture, la connaissance et faire partager aux adhérents leurs idées et leurs goûts sûrs en matière de littérature, de cinéma, de musique, d'art ou de science, était véritablement une aventure passionnante.

Pour tous les Farlédois, Eurêka ! La médiathèque est là !

Les manifestations annuelles à la médiathèque Eurêka

Médiathèque **Eurêka**

- **Le mois de la création** (février - 1 an sur 2)
- **Un pays à l'honneur** (mars - 1 an sur 2)
- **Quinzaine du développement durable** (mai-juin)
- **Les Journées du Patrimoine** (septembre)
- **La Fête de la Science** (octobre)
- **Les Fêtes de fin d'année** (décembre)

- **Le Rendez-vous des bébés** (1 vendredi par mois)
- **Le Café musical** (1 fois tous les 2 mois)
- **Le Ciné-club** (1 fois par mois)

L'équipe :

- **Frédérique Landron**, Directrice de la médiathèque et responsable du service culture et patrimoine
- **Christelle Didero**, Secteur jeunesse & animations classes
- **Isabelle Di Vincenzo**, Secteur adulte, musique, culture et patrimoine et site internet
- **Martine Déchoz**, Secteur des périodiques
- **Christophe Meuret**, Culture et patrimoine, site internet, informatique

Coordonnées :

23 chemin du Partégal (accès handicapé)
Tél : 04 94 20 77 30
mediatheque@lafarlede.fr

Horaires :

Mardi : 14h-18h / Mercredi et vendredi : 09h-12h et 14h-18h / Jeudi : 16h-18h / Samedi : 10h-16h

Festivités de Noël

Tour d'horizon...

Ce début de mois de décembre annonce les festivités de fin d'année à La Farlède. Cette période de fêtes est propice aux échanges, aux rencontres, à l'émerveillement des petits et parfois aussi des plus grands. Pour cela, les associations et les différents services municipaux ont élaboré une généreuse programmation.

Les vikings fêtent Noël à La Farlède

À la médiathèque Eurêka, le voyage conduira les visiteurs jusqu'aux terres scandinaves. En effet, du 4 décembre au 5 janvier, les vikings feront escale entre les albums jeunesse et les romans et permettront, à travers des ateliers, spectacles, films et expositions, de découvrir leur histoire faite d'exploration, de commerce, mais aussi de piraterie.

Info
Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

Noël au CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) va jouer les lutins du Père-Noël en apportant des cadeaux et un peu de chaleur humaine aux Farlédoises et Farlédois. Au programme : visite du marché de Noël de La Garde, un repas spectacle et une distribution de colis.

Le repas spectacle sera dansant ! Il est offert aux Farlédois de plus de 70 ans. Un moment festif qui rassemble dans un seul but : que la fête soit au rendez-vous. C'est à La Garde, le mardi 4 décembre, que la rencontre est prévue. Quant à la distribution des colis de Noël, elle se déroulera les 11, 12 et 13 décembre à la salle des mariages, au jardin Pagès. Réservé aux Farlédois sous certaines conditions, ce colis leur apporte chaque année un peu de douceurs.

Info
Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

La Forêt enchantée

Du 10 décembre 2018 au 7 janvier 2019, petits et grands pourront se rendre placette du moulin de La Capelle. Des sapins attendent d'être décorés

...DES ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

par les petits Farlédois, en famille, entre amis, dans le cadre de l'école, de l'Accueil de loisirs ou de la crèche, pour créer une forêt de sapins enchantée.

Le marché médiéval

Les animations se poursuivront avec le marché médiéval et artisanal organisé par le Comité officiel des fêtes, les 15 et 16 décembre, sur la place de la Liberté et le jardin de la salle des fêtes. Pour l'occasion, les abords de la mairie se transformeront en un campement où plus de 60 exposants, artisans et commerçants, y présenteront leurs échoppes. Une troupe médiévale orchestrera ces deux journées. Des concerts médiévaux et des ménestrels en déambulation seront également présents durant ces deux jours où des chevaliers et des cavaliers défileront au milieu des chevaux et autres animaux de la ferme présents pour l'occasion.

Quinze ateliers et jeux pour tous seront installés et entourés de diverses ripailles et boissons en taverne (friandises, chocolat et vin chauds…). Une démonstration et une initiation aux combats seront également accessibles. La présence du Père-Noël le dimanche et la possibilité de faire une photo avec lui, grâce à la présence de l'association farlédoise « la Farlédo objectif club », enchanteront les plus petits.

Info *Comité officiel des fêtes : 06 33 71 15 42 - cofarlede@orange.fr - Facebook : coflafarlede*

Concert

Les chants de Noël ne manqueront pas non plus dans ce programme, puisque c'est en l'église de l'Immaculée conception que l'Ensemble vocal farlédois Poly-sons, sous la direction de Charlotte Welti-Grossetête, donnera son concert de Noël. Rendez-vous le dimanche 16 décembre 2018 à 18 h pour apprécier leur répertoire de chants de Noël, sacrés et gospel.

Info *Ensemble vocal farlédois Poly-sons : 06 88 44 18 19*

ÉPICERIE PARTICIPATIVE

L'ÉPICERISE EST OUVERTE

L'ÉPICERISE, L'ÉPICERIE PARTICIPATIVE QUI SE SITUE PLACE DU MOULIN DE LA CAPELLE A OUVERT SES PORTES LE DIMANCHE 21 OCTOBRE LORS DU MARCHÉ BIO DE LA CERISE.

L'association "La Cerise sur le Gapeau", qui compte aujourd'hui plus de 500 adhérents, continue d'évoluer et vient de franchir une étape importante de son projet avec l'ouverture de son épicerie. Ce petit local, où l'on trouve principalement des produits locaux, biologiques, éthiques et surtout de qualité, est un marché de producteurs géré par des consommateurs car il fonctionne grâce à la participation bénévole et obligatoire de ses adhérents ; c'est ce qui caractérise principalement cette épicerie coopérative. En effet, pour pouvoir y faire ses courses, chaque client devra être à jour de sa cotisation et participer au fonctionnement du magasin, à hauteur de 3 h toutes les quatre semaines.

À l'ÉpiCerise, deux maîtres-mots : la coopération et l'alternative. C'est par l'implication de tous que le projet est et sera viable, et c'est en proposant un mode de consommation alternatif que les créateurs de ce projet aspirent à participer, à leur échelle, au changement environnemental.

Horaires d'ouverture

- Tous les jeudis et vendredis de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 14h
- Chaque troisième dimanche du mois de 10h à 12h lors du Marché Bio de la Cerise.

Info+

La Cerise sur le Gapeau : 06 85 05 24 94
contact@cooplacerise.fr
www.facebook.com/lacerisesurlegapeau/

ÉTAT CIVIL

RECENSEMENT : MODE D'EMPLOI

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES LORS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION QUE LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS SONT PENSÉS ET RÉALISÉS. IL SE DÉROULERA SUR NOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019, AVEC UNE PÉRIODE DE TOURNÉE DE RECONNAISSANCE À PARTIR DU 7 JANVIER 2019, PENDANT LAQUELLE LES AGENTS RECENSEURS IDENTIFIERONT LES LOGEMENTS QU'ILS AURONT À ENQUÊTER.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maison de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer…

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par votre mairie et muni d'une carte officielle, se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. S'il vous est impossible de répondre en ligne, la réponse au format papier est toujours possible.

Et ensuite ?

L'Insee, l'Institut national de la statistique et des études économiques, va analyser toutes les données récoltées. Il est le seul organisme à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les noms et adresses sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les personnes recensées ne soient pas comptées deux fois. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

La participation de chacun est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Info+

État civil : 04 94 27 85 86

PROJET

ÉCOQUARTIER DU GRAND VALLAT

LE PREMIER ATELIER DE CONCERTATION AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DU FUTUR ÉCOQUARTIER A MARQUÉ LE LANCEMENT DU PROJET DU GRAND-VALLAT. C'EST À L'ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL DE LA CAPELLE QUE LA RENCONTRE A EU LIEU, EN OCTOBRE DERNIER.

Encadrés par des professionnels de l'urbanisme de l'agence « Agir en ville » et par les services de la ville, monsieur le maire et les élus de la commune ont eu le plaisir de recevoir soixante-trois Farlédois, venus les rencontrer afin de travailler à définir les contours du projet de construction de ce futur quartier.

Quatre ateliers ont été organisés qui ont permis aux Farlédois, munis de plans, de se concerter afin de réussir la construction d'un quartier respectueux de l'identité farlédoise. Après un long moment d'échange en groupes, certains axes de réflexion ont été mis en exergue et s'articulent autour des points suivants :

- favorisation des transports en commun (aire covoiturage, développement des lignes de bus,…),
- facilitation de l'accès aux écoles et aux commerces déjà présents avec, par exemple, la création de pistes cyclables,
- prise en compte de la question de la perméabilité des sols,
- création de logements ouverts à tous (sociaux et primo-accédants),
- développement des ressources énergétiques renouvelables (panneaux solaires,…),
- création d'un espace de pratique de sport et de détente,
- préservation des espaces verts présents.

Le respect de l'existant apparaît comme une priorité, c'est une attente importante du projet.
La municipalité a été satisfaite de la participation active de l'ensemble des Farlédois présents, participation qui a permis de faire comprendre que l'aménagement du territoire n'est pas chose aisée, les problématiques se renvoyant les unes aux autres et l'ensemble revêtant une certaine complexité.

Dès l'année prochaine, d'autres ateliers seront organisés permettant de poursuivre cette dynamique de participation et d'association du public.

Info+

Service urbanisme : 04 94 27 85 87

Agir en ville

Il s'agit d'une agence de professionnels de l'urbanisme qui pilotent des missions pour des programmes complexes associant l'habitat, le développement économique et l'espace public. Leur équipe, constituée d'architectes, urbanistes et paysagistes, privilégie une forte prise en compte de la réalité du contexte locale dans toutes ses composantes sociales, économiques et environnementales et favorise le partage par une pratique participative du projet.

Logements sociaux des Peyrons

- Nombre de logements sociaux : **56**
- Début des travaux : **début 2019**
- Bailleur : **UNICIL**

TRAVAUX : LE POINT

RUE DE LA GARE

Les travaux rue de la Gare débutés mi-octobre sont en cours. Organisés en tranches, ces travaux sont pour le moment dans la première phase qui devrait se terminer en tout début d'année 2019. Ces opérations d'aménagement concernent un tronçon de la rue et y modifient, en partie, le trafic. Cependant, l'accès aux riverains ainsi que l'accès aux gymnase et équipements sportifs sont maintenus tout en rappelant le sens unique temporaire de la voie. Les opérations seront suspendues pendant la période des vacances de Noël et reprendront début janvier 2019.

AMÉNAGEMENT DE VOIRIES

Dans le cadre des travaux financés en partie par la taxe d'aménagement majorée et afin de ralentir la vitesse de circulation, l'impasse des mûriers a été équipée d'une chicane réalisée à travers la mise en œuvre de signalisations horizontales et verticales : marquage au sol, panneaux et bornes flexibles.

Info

Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

RÉNOVATION

LA SAINTE TRINITÉ RÉNOVÉE

AUX BEAUX JOURS, LA CHAPELLE DE LA SAINTE TRINITÉ A SUBI D'IMPORTANTS TRAVAUX.

Son clocher a été restauré en totalité. La maçonnerie qui le supporte a été entièrement reprise et le crépi y a été refait. La cloche, qui était très abîmée et rouillée, a été démontée afin d'être totalement remise en état en atelier. En parallèle, la toiture a également été restaurée avec le changement des tuiles cassées et la pose d'une nouvelle gouttière.

Un petit terrain adjacent à la chapelle a été acquis par la commune afin de pouvoir entretenir un des côtés du bâtiment, jusque-là inaccessible, et ainsi permettre de faire pratiquement le tour du monument.

Le but de cette opération est d'avoir accès à la totalité de l'édifice et ainsi pouvoir entretenir, notamment, la végétation des alentours à l'origine d'importants dégâts à l'intérieur de la chapelle. En effet, les racines des arbres présents sur ce terrain ont très fortement abîmé le carrelage intérieur, qui a, de fait, été totalement renouvelé par la pose de nouveaux carreaux en grès. Afin d'avoir accès à cet espace, un portillon et des marches en pierre ont été installés. Les deux portes de l'édifice ont été refaites. Le soubassement pour l'une et le bloc supérieur de maçonnerie pour l'autre ont été rebâtis. Enfin, pour parfaire cette rénovation, un nouveau hublot en bois a été installé.

Info

Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

DÉCHETTERIE

UN ACCÈS SIMPLIFIÉ

Depuis l'automne, la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) a changé son système d'accessibilité à la déchetterie communautaire. Ainsi, les administrés ne se verront plus attribuer de badge, seuls les professionnels en seront dotés. Il suffira de s'y présenter avec un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité.

La déchetterie est accessible au public du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h.

Info

ZAC de la Poulasse, Avenue de l'Arlésienne
à Solliès-Pont - Tél. 04 94 35 14 28
CCVG : http://www.ccvg.fr

FINITIONS

RESTAURATION DU LAVOIR

LES TRAVAUX AU LAVOIR, ANNONCÉS IL Y A QUELQUES MOIS, ONT BIEN AVANCÉ.

Des grilles, fabriquées sur mesure par les services techniques, ont été installées sur le fronton de l'accès au lavoir. Cette installation a été accompagnée par la mise en place d'une porte en fer forgé. Le dallage qui se situe en pourtour du bassin a été rénové. L'enduit des poutres et les crépis des murs ont été entièrement repris. Le carrelage des murs autour de l'alimentation en eau a, quant à lui, été nettoyé.

Enfin, toute la peinture à l'extérieur du bâtiment a été entièrement refaite et, pour mettre en valeur ce lieu, des projecteurs ont été mis en place.

Info *Pour avoir accès au lavoir, il est possible de se procurer la clé à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.*
Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

VALORISATION

DE LA VIE DANS LE BASSIN

D'IMPORTANTS TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ONT ÉTÉ ENTREPRIS CET ÉTÉ AUTOUR DU BASSIN DU JARDIN DE LA SALLE DES FÊTES. CE DERNIER AVAIT BESOIN D'ÊTRE VALORISÉ, IL FALLAIT POUR CELA LE MÉTAMORPHOSER.

Après concertation et réflexion, l'équipe municipale a opté pour une solution très graphique et à un coût de réalisation raisonnable. Les agents du centre technique municipal ont pensé et réalisé le projet. Des travaux techniques comme l'étanchéité du bassin ou la mise en place d'un nouveau système de recyclage et filtration de l'eau, à des travaux esthétiques avec l'embellissement des murets, la création d'un enrochement ou encore la végétalisation du lieu, tout cela a permis de proposer un ensemble qui s'inscrit harmonieusement avec les réalisations déjà présentes aux alentours.
Afin d'achever l'opération, des poissons ont été introduits dans le nouveau bassin. Ce sont les enfants de l'Accueil de loisirs qui ont eu ce plaisir. C'est une douzaine de Carpes koï qui vit désormais dans les 17 m³ qu'offre cet endroit. Dans le but de protéger ces poissons, la mairie a eu la volonté d'associer les enfants et leurs familles en les invitant sur place pour une sensibilisation aux règles de vie et en insistant sur l'interdiction, pour leur survie, de nourrir ces animaux.

Info+
Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

VIDÉO-PROTECTION

SYSTÈME D'UTILITÉ PUBLIQUE

CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 8 DÉCEMBRE 2016, LA COMMUNE DE LA FARLÈDE S'EST DOTÉE D'UN SYSTÈME DE VIDÉO-PROTECTION ADAPTÉ AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES SERVICES DE POLICE DE L'ÉTAT (LA GENDARMERIE SUR NOTRE TERRITOIRE), AINSI QU'À CELLE DES FARLÉDOIS.

Ce système répond aux finalités prévues par la loi, à savoir, la sécurité des personnes, la protection des bâtiments publics et la régulation du trafic routier.
Les conditions fixées au présent arrêté permettent la mise en œuvre sur le territoire communal d'un système de vidéo-protection avec enregistrement d'images sur 10 jours dans 9 périmètres délimités géographiquement.
La commune possède actuellement 21 caméras disposées dans ces périmètres, dont trois nouvelles qui viennent d'être installées placette du Moulin de La Capelle.
Le responsable désigné de la vidéo-protection doit répondre, dans le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, à toute réquisition des services de police de l'État, à la transmission des images enregistrées.
L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images est strictement réservée à toutes les personnes désignées ou habilitées par l'arrêté préfectoral, le droit d'accès aux informations enregistrées étant régi par les dispositions du code de la sécurité intérieure.
Des panneaux d'information qui précisent les textes réglementaires sont installés sur les lieux de présence des caméras.
Pour faire face aux incivilités, une caméra dite nomade a été installée chemin du Partégal pour visionner l'aire de dépôt du tri sélectif et ordures ménagères. Cette installation a permis l'identification et la rédaction de 83 procès-verbaux pour dépôt d'ordures sur la voie publique (contravention de 5e classe d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 €). Ce dispositif sera déplacé en fonction des problèmes rencontrés sur des sites identifiés.
L'exploitation de ces caméras a permis de faire cesser de nombreuses incivilités, cependant, soyez responsables et respectez la réglementation routière.
Pour tous renseignements vous pouvez contacter la police municipale au 04 94 27 85 90.

Le saviez-vous ?

La vidéo-verbalisation :

Même si elle existe depuis 2008, le code de la route a évolué depuis 2017.
La vidéo-verbalisation s'étend à de nouvelles infractions routières. Des procès-verbaux peuvent être émis sans interception du véhicule. Il existe 11 infractions pouvant être relevées.

Info+
Police municipale : 04 94 27 85 90

Accueil de loisirs et Maison de jeunes

Des vacances riches et animées

Pour les vacances de la Toussaint, la Maison communale des jeunes (MDJ) et l'Accueil de loisirs de La Capelle ont accueilli les jeunes Farlédois pour leur proposer un programme d'activités bien rempli !

À la Maison de Jeunes, du 22 au 26 octobre, les jeunes farlédois ont formé une équipe particulièrement impliquée, entreprenante et enjouée ! Ateliers créatifs pour éveiller les talents de dessinateurs, jeux de ballon, karting, journée bowling et billard...
Les 11 adolescents de 14 à 19 ans ont pu profiter du beau temps automnal pour participer pendant toute une journée à un tournoi de pétanque à La Londe, où ils ont disputé de belles parties avec d'autres jeunes des communes voisines. Après la grillade party offerte le midi, ils ont redoublé de talent. La preuve en est : Arthur et Lucie ont terminé 3es du tournoi ! Bravo à eux. Impliqués et ravis d'avoir partager cette journée sportive, ils ont terminé cette semaine de plaisir avec une séance de cinéma, des jeux et ont célébré Halloween avant l'heure.

L'Accueil de loisirs a, quant à lui, reçu 160 enfants de 3 à 14 ans, et proposé des activités et sorties variées et adaptées à chaque tranche d'âge : Fun city, laser star, bowling, cinéma, course d'orientation à la Castille, visite de la ferme pédagogique du Pradet Énergie forever, ateliers de motricité, Aqua sud, Musée départemental de Toulon, intervention des éducateurs sportifs au gymnase F. Pantalacci, grands jeux avec la Maison de jeunes ou encore Halloween !
Tous sont repartis avec de beaux souvenirs de ces semaines de vacances placées sous le signe du jeu, de la détente et du plaisir partagé !

Info

Maison de jeunes : 04 94 27 87 63 - 06 34 14 12 42
Accueil de loisirs de La Capelle : 04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29 - 06 20 28 17 19

Restauration scolaire

Du nouveau dans les cuisines

Le restaurant scolaire des écoles primaires de la commune s'est équipé d'une nouvelle machine lors de cette rentrée.

Il était attendu depuis quelques temps et il a fait lui aussi sa rentrée au mois de septembre, il s'agit du « VarioCooking » ! Ce centre de cuisson, installé par les agents des services techniques, a ravi les employés du restaurant scolaire dès la rentrée. Pouvant pocher, sauter, frire, il permet également la cuisson de la viande, du poisson, des légumes et garnitures, des produits à base d'œuf, des potages et sauces mais aussi des desserts.
Cet appareil de cuisson multifonctions permet, à lui seul, de préparer les 640 repas servis quotidiennement aux écoliers farlédois, à savoir 80% des plats, tous concoctés sur place avec des produits frais, de saison et de plus en plus issus de la production biologique.
Ce VarioCooking sera rejoint prochainement par un nouveau lave-vaisselle ainsi qu'une hotte neuve qui viendront remplacer l'ancien matériel vieillissant.

De nouveaux équipements très utiles pour le personnel du restaurant, et qui, pour le VarioCooking, ravit déjà les papilles des jeunes farlédois !

Info *Service enfance jeunesse : 04 94 31 53 61*

Santé

Les CP, à pleines dents !

Les petites quenottes des élèves de CP des écoles Jean Monnet et Jean Aicard ont été examinées les 4 et 5 octobre derniers, à l'occasion de l'action de prévention bucco-dentaire annuelle de l'UFSBD.

85 élèves (23 de l'école Jean Monnet et 62 de Jean Aicard) ont pu bénéficier d'un dépistage dentaire gratuit par un chirurgien-dentiste de l'Union française pour la santé bucco-dentaire du Var (UFSBD 83).

10 enfants ont présenté un besoin en soins pour cause de caries sur dents de lait. 12 enfants sont encouragés à effectuer une visite de contrôle afin de confirmer un besoin de traitement en orthodontie dento-faciale, tandis que 2 enfants sont concernés par des soins dentaires urgents. Une séance d'éducation collective et de recommandations élémentaires sur l'hygiène et la santé dentaire a été dispensée à l'ensemble des élèves de CP. Cette action est financée par le Centre communal d'action sociale.

Info *Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84*

Hommage

C'est avec une vive émotion que nous avons appris la disparition de Marie-Laure Reinero. Appréciée de ses élèves, elle enseignait l'anglais au collège André Malraux depuis sa création. Nous adressons une pensée sincère à ses proches.

Commémoration du 11 novembre 1918

Cent ans : la paix, hier, aujourd'hui et demain

Pour la centième année consécutive, l'Armistice du 11 novembre a été commémoré. Afin de célébrer la fin du premier conflit mondial et pour ne jamais oublier que la paix est une situation fragile que chacun doit maintenir, de nombreux Farlédois se sont rassemblés aux côtés des élus de la commune, sur la place de la Liberté.

1

2

Claude LÉPINE • Président de l'Union fédérale des anciens combattants de La Farlède et maître de cérémonie

3

4

5

André VILLAUME (AMAC)
Insigne de porte-drapeaux pour les anciens marins

Patrick FERRET (OPEX)
Croix du combattant

Il est 11h en ce dimanche 11 novembre 2018 lorsque le clocher de la ville s'élance pour retentir pendant plusieurs minutes. De France et de Navarre, ils ont tous sonné, simultanément, en pleine volée à l'occasion de ce centenaire.

Madame Cécile Muschotti, députée de la 2e circonscription du Var (3), madame Véronique Baccino, conseillère départementale (4), représentante de monsieur Marc Giraud, Président du Conseil départemental, le docteur Raymond Abrines et son équipe municipale ont pris place, entourés des nombreux Farlédois rassemblés sur la place de la Liberté.
Une fois tous réunis, la cérémonie, conduite par monsieur Claude Lépine, Président de l'Union fédérale des anciens combattants de La Farlède et maître de cérémonie (2), débuta par la remise de l'insigne de porte-drapeaux aux anciens marins et de la croix du combattant à un ancien combattant. Avec les représentants des associations patriotiques, tous ont formé un cortège qui les a conduit jusqu'au cimetière (5).

Un poème de l'écrivain Léopold Sédar Senghor y a été lu avec éloquence par Lou Tabu, une lycéenne. Les élèves des écoles élémentaires Jean Monnet, Jean Aicard et du collège, ont formé une chorale qui a marqué la cérémonie d'une grande émotion (1).
Des discours ont été lus et des gerbes ont été déposées aux monuments aux morts. L'appel aux morts a été prononcé par Claude Lépine, et chaque nom énoncé a été repris en chœur par les enfants, par un "mort pour la France".
Le souvenir est toujours présent et la mémoire se perpétuera.

Infos
Cabinet du maire : 04 94 27 85 74

École municipale des sports

Rentrée sportive

Depuis la rentrée, l'École municipale des sports (EMS) a ouvert ces différents créneaux d'activité et accueille les mercredis après-midi les petits sportifs, au gymnase Pantalacci.

Les plus jeunes sont accueillis à partir de 4 ans pour une séance de baby-gym. Pendant les 45 minutes d'activité proposées, les jeunes enfants développent leur motricité globale et s'éveillent à la pratique sportive.

Les enfants à partir de 6/7 ans, ont la possibilité de participer à une séance de ludisport. Pendant 1 heure, ils se dépensent et apprennent à travailler ensemble pour une réussite collective. Avec l'aide de ballons et cerceaux, ils font appel à la coordination de leurs gestes, à leur habileté en se déplaçant en suivant un trajet précis tout en dribblant avec leur ballon. La fin de l'activité est marquée par une séance de basket-ball. Les enfants, positionnés en deux colonnes, s'élancent à deux, se font des passes et enfin, tirent pour tenter de rentrer le ballon dans le panier. C'est le tour de Louis et Gabriel ! Une passe, puis une deuxième, Louis tire et marque ! La fierté sur son visage est signe qu'à tout âge, le sport participe à se réaliser.

L'école municipale des sports initie au cirque les enfants à partir de 7 ans. Échasses, assiettes chinoises, balles de jonglage, diabolo, pedalgo, bâton du diable, monocycle, rolla-bolla, autant de pratiques que les enfants apprennent à maîtriser chaque mercredi pendant 1h30. Adrian, 10 ans, a le plus d'années de pratique et cela se confirme en le voyant déambuler avec aisance sur les échasses.

L'EMS a préparé pour les plus grands, entre 8 et 10 ans, une activité de multisports. Quelques minutes de course à pied pour s'échauffer, jeu de dribbles ou encore de l'épervier, et bien d'autres activités que les 12 enfants présents ce mercredi après-midi ont pu essayer.

L'école municipale des sports propose également des séances de badminton et de gym de maintien et d'entretien sur d'autres jours de la semaine et pour les adultes. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, de quoi satisfaire les sportifs de tous âges.

Info+

Service des sports, gymnase F. Pantalacci : 04 94 21 95 69 - 06 14 95 01 48 – 06 22 40 60 21
servicedessports@lafarlede.fr

Le saviez-vous ?

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Pour cela, les dossiers sont téléchargeables sur le site de la ville www.lafarlede.fr ou à retirer au service des sports pendant les permanences de 9h à 12h.

Rappel des tarifs :

- Pour les Farlédois
55€ à l'année pour une adhésion (90€ pour 2 et 110€ pour 3 adhésions de la même famille)

- Pour les résidents hors commune
75€ pour une adhésion (100€ pour 2 et 130€ pour 3 adhésions de la même famille

Au gymnase François Pantalacci

- **Baby gym** : Mercredi
Dojo
> 14h -14h45, pour les 5 ans
> 15h -15h45, pour les 4 ans

- **Ludisport** (6/7 ans) : Mercredi
Grand plateau > 15h -16h

- **Multisports** (8/11 ans) : Mercredi
Grand plateau > 16h - 17h

- **Cirque** (dès 7 ans) : Mercredi
Salle de danse > 13h30 - 15h

- **Badminton** (adultes dès 16 ans) : Mercredi
Grand plateau > 13h45 - 15h

- **Gym de Maintien et d'entretien** :
- lundi et jeudi > 17h - 18h
- vendredi > 17h30 -18h30

Informations et horaires

Infrastructures sportives

Pour favoriser la pratique sportive et pour le bien-être des Farlédois, petits ou grands, amateurs de glisse ou de ballons, la commune s'est équipée d'infrastructures sportives depuis quelques années. Petit rappel sur ces dispositifs et leur accessibilité.

Fit park

Depuis 2016, la ville de La Farlède met à disposition des Farlédois un Fit Park pour encourager la pratique sportive. Ce dispositif permet d'accéder à une pratique en plein air où chacun est libre de créer son propre programme d'entraînement parmi 3 gammes d'appareils : cardio-training, stretching et renforcement musculaire.

- Rue du Grand Vallat - Complexe sportif, au départ du parcours de santé.
- Structure ouverte en semaine de 8h à 21h et les weekends et jours fériés de 9h à 17h.

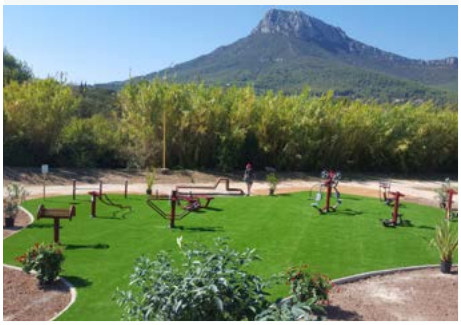

City stade

Situé sur l'aire de jeux, derrière le Gymnase François Pantalacci, il est installé sur une plateforme de 15 x 25 m et est adapté aux jeux de ballons comme le football et le volleyball. La structure en acier est équipée d'un gazon synthétique, de buts de 3 x 2m et d'un filet pare ballons.

- Rue de la Gare - Derrière le Gymnase F. Pantalacci
- Structure en accès libre du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Skatepark et roller-hockey

Jouxtant le City stade, le Skatepark, composé de deux lanceurs qui se font face, séparés par un volcano et d'un demi-bowl, il accueille les amateurs de glisse (roller, skate-board...).
Le terrain de Roller-hockey est encadré par une rambarde haute de 1,20m et surmontée d'un filet afin de bloquer les jets de palets.

- Rue de la Gare - Derrière le Gymnase F. Pantalacci
- Structure en accès libre du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pétanque

Bons résultats pour les Joyeux boulomanes

L'équipe minimes des Joyeux boulomanes farlédois s'est distinguée en remportant, en mai dernier, à domicile, le championnat du Var triplette qualificatif pour les championnats de France.

Composé de Sam Herter, Khena Belgrain et Antoine Valdo, le collectif de jeunes farlédois s'est en effet distingué, il y a quelques mois, en concourant pour le championnat du Var dans la catégorie minimes, et surtout, en remportant le titre. Cette victoire n'était pas une évidence puisque, à la dernière minute, l'équipe a été modifiée. Khena, le plus jeune, a rejoint ses coéquipiers seulement deux mois avant de remporter le championnat et n'avait, auparavant, jamais joué à un tel niveau. Son apprentissage fut donc accéléré mais visiblement concluant. Quant à Sam, d'ordinaire pointeur, il s'est retrouvé dans la position de milieu pendant ce championnat. L'équipe était menée par Antoine, son capitaine qui a, à son actif, un remarquable palmarès.

Avec leurs spécialités et leurs différences, ils ont su donner le meilleur d'eux-mêmes pour rendre possible cette victoire collective. Victoire avec une saveur particulière puisqu'elle a été remportée à domicile pour les jeunes boulomanes farlédois.
Il est également à souligner que, en minimes, tous les concours fédéraux de 2018 ont été remportés par les Farlédois, quant aux cadets, ils en ont gagné quatre et se sont arrêtés en demi-finale pour le cinquième. La relève est assurée !

Portrait

Antoine Valdo, 12 ans, fait partie du club des Joyeux boulomanes farlédois depuis 2 ans. Dans sa catégorie minimes-triplette, il a été deux fois champion du Var, en 2017 et en 2018 et vice-champion en 2017 en tête à tête. Sa particularité est d'avoir été titré avec différents partenaires. Il rejoindra l'an prochain, l'équipe des cadets et retrouvera un partenaire de jeu, Kevin Canton. L'objectif : qu'il garde son titre et qu'il se qualifie pour le championnat national.

Info+

Joyeux boulomanes farlédois : 06 72 19 75 54

Nouveaux commerçants

Bienvenue à La Farlède !

Nouveaux commerçants, faites-vous connaître auprès du service communication au **04 94 01 47 16** ou à **communication@lafarlede.fr**. L'équipe du service communication se chargera de diffuser l'information sur tous les supports de communication dont elle dispose.

Services événementiels

MisterMadame, duo piano-voix élégamment mené par **Laëtitia Contreau** et **Jean-Marc Hérisson**, propose des prestations haut de gamme au concept sur-mesure aux professionnels et particuliers dans toute la région sud-est. Tout en finesse et élégance, avec un répertoire dense, varié et sans cesse renouvelé, leurs prestations originales s'accordent à tous types d'événements du plus intimiste au plus luxueux, assurant un service de qualité et la garantie d'une ambiance réussie.

- *Téléphone : 06 64 49 00 46*
- *Site internet : www.mistermadame.fr*
- *Courriel : contactmistermadame@gmail.com*
- *Facebook : MisterMadame*

Plombier

David Raynaud a installé son entreprise **David Plomberie** à La Farlède depuis mars 2018. Installateur thermique et sanitaire, il intervient avec professionnalisme dans tout le Var pour tous les travaux de plomberie générale : rénovation d'installation, sanitaire, chauffage, entretien, réparation, dépannage. Il prodigue des conseils avisés et est à l'écoute des clients pour proposer un service de qualité. Devis gratuit sur demande.

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

- *Adresse : 127 avenue de la république*
- *Téléphone : 06 29 57 69 78*
- *Courriel : davidplomberie83210@gmail.com*
- *Facebook : David Plomberie*

Apiculteur récoltant

Nicolas SARDO, jardinier de métier et passionné de nature s'est lancé depuis avril 2016 dans la récolte et la vente de miel. Son épouse **Marina** le rejoint désormais pour assurer le développement de l'activité de leur entreprise en plein essor : **BEE API**. Ensemble, ils proposent des produits 100% naturels, sans pesticides, sans antibiotiques, ni engrais chimiques, issus d'une apiculture traditionnelle basée sur des soins aux huiles essentielles. Vous pourrez découvrir leur produits lors du marché bio de la Cerise sur le Gapeau, à l'ÉpiCerise, et également au Moulin du Partégal avec lequel ils ont établi un partenariat.

- *Adresse : 27 impasse de l'Auberte*
- *Téléphone : 06 61 44 32 32*
- *Site internet : en cours de création*
- *Courriel : marinacarera@hotmail.fr*

Afuzi

Des trajets groupés

Dans le cadre de son plan de mobilité inter-entreprises AFUZI Mobilité amorcé en 2013, et à la demande de nombreux salariés, l'AFUZI a accéléré le projet en lançant un groupe facebook : AFUZI COVOITURAGE, pour permettre de trouver son prochain covoyageur sur la zone industrielle Toulon est. Il s'agit pour les 10 000 salariés des 600 entreprises de la zone, d'optimiser leurs déplacements et de mieux vivre leur trajet quotidien domicile-travail.

La démarche est simple : vous êtes salarié d'une entreprise adhérente de l'AFUZI, il vous suffit de rejoindre le groupe sur Facebook et publier vos demandes et recherches de covoiturage. Vous vous mettez d'accord entre salariés pour effectuer vos trajets groupés. Le tour est joué !
En rappelant que le covoiturage est une démarche écologique, économique, offrant une belle solution pour réduire les embouteillages, elle est également un excellent moyen convivial de rencontrer les salariés des sociétés voisines et de créer du lien inter-entreprises.

Info
AFUZI - PÔLE D'ACTIVITES DE TOULON-EST
Tél : 04 94 08 81 81 - info@afuzi.fr - www.afuzi.fr
Facebook : AFUZI Covoiturage

Commerçants farlédois

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune ?
Contactez le service communication au 04 94 01 47 16 ou à l'adresse communication.lafarlede@hotmail.fr

Handibou : un geste simple pour la bonne cause

Le samedi 12 janvier 2019 aura lieu dans notre commune l'Opération sapins qui, chaque année, permet aux Farlédois de déposer son sapin de Noël défraîchi. Comme tous les ans, l'association Handibou s'associe à cette opération afin de récolter des bouchons.

Créée il y a 16 ans, l'association Handibou a pour vocation de récupérer, trier et recycler les bouchons de boisson (sodas, eaux minérales plates ou gazeuses, jus de fruits, sirops, lait). Les tonnes de bouchons récoltées sont ensuite revendues à un industriel. Les recettes qui en découlent permettent de financer des fauteuils Handisport, destinés aux sportifs handicapés du département.

Info *Rendez-vous samedi le 12 janvier 2019 de 9h à 12h30, placette du Moulin de La Capelle*
Association Handibou : 06 07 63 33 00

Le geste à adopter !
Dévisser, mettre de côté pour que chaque sac donné participe à créer une montagne de bouchons est un geste simple à portée de tous, alors c'est pas le tout de débouchonner, maintenant il faut donner !

Nouvelle association

Le jour se lève

Le jour se lève sur La Farlède ! Depuis la rentrée, les Farlédois ont l'opportunité de développer leur créativité artistique à la façon de Jean-Pierre Savelli et Sandry.

La démonstration faite lors du forum des associations en septembre en a dit long à tous les spectateurs présents sur place sur le talent des artistes apprentis faisant déjà partie de l'association depuis huit mois. Danse, musique, théâtre, comédie musicale, l'association -présente sur d'autres communes de la région- propose une formation complète qui, le temps d'une année scolaire, permet d'obtenir des résultats surprenants.

Les premiers ateliers de comédie musicale ont débuté le 18 septembre à la salle de la Tuilerie par un casting filmé qui a attiré près d'une quinzaine de personnes. Un support qui servira aux élèves tout au long de l'année pour prendre conscience de leur évolution. Un atelier ouvert à tous (à partir de 10 ans) qui prépare les adhérents à des concours et à un spectacle de fin d'année.

Info *Association Le jour se lève : 07 50 93 01 05 - 06 09 64 69 31 - petersavelli@gmail.com*
Les ateliers ont lieu le mardi de 18h15 à 21h15

Le saviez-vous ?

Le nom de Jean-Pierre Savelli ne vous est peut-être pas inconnu, et pour cause, il s'agit de Peter, de Peter & Sloane, un célèbre duo de chanteurs des années 80.

Solidarité

Momo tie la famille

L'association « Momo tie la famille » a été créée pour venir en aide à un jeune Farlédois, Mohamed Berkane, brutalement et gravement touché par la maladie.

Lourdement handicapé, il est hospitalisé depuis plus d'un an sans pouvoir sortir de l'enceinte hospitalière. Aujourd'hui, sa famille met tout en œuvre pour le distraire et répondre à ses besoins, mais l'aide extérieure leur devient nécessaire pour pouvoir acquérir un véhicule équipé qui leur permettrait de se rendre à des rendez-vous ou tout simplement de se promener. La famille de Mohamed et l'ensemble des membres de l'association ont ainsi organisé en septembre dernier un tournoi de pétanque qui leur a permis de récolter de précieux fonds : 1 782 € grâce à ce tournoi et une somme globale de plus de 4 000 € avec les dons effectués sur la cagnotte en ligne.

Info *Pour plus d'informations : Momo tie la famille, 06 29 82 06 66 - Pour faire un don : https://www.lepotcommun.fr/pot/263x5qfq*

Solidarité

Les ateliers de l'UROC

L'Union régionale des opérés du cœur (UROC) a organisé, en septembre dernier pour la première fois, une rencontre autour de différents ateliers thématiques, à la salle des fêtes.

L'UROC est une association d'aide et d'assistance aux malades opérés et greffés du cœur. Elle compte environ 200 membres dans la région. Depuis presque 30 ans, ils agissent avec la volonté d'améliorer les conditions de vie des patients dans les hôpitaux. Ils proposent des accompagnements aux patients ainsi qu'à leur famille et souhaitent promouvoir et défendre les droits des usagers dans le système de santé en général.

En cette rentrée, Édith Boffa, la présidente de l'association et son équipe, ont organisé sur une après-midi, différents ateliers où des professionnels diplômés et de nombreux bénévoles ont présenté leurs spécialités. Les

participants ont ainsi pu profiter des conseils de professionnels variés : Sandra Baravalle, diététicienne, Claire Sorba, praticienne de la relaxation et des massages énergétiques chinois, Marion, kinésithérapeute du plateau technique de l'hôpital Léon Bérard, le docteur Bogeat, médecin rééducateur, et trois formateurs de la Croix blanche. Gestes de premiers secours, mouvements de renforcement musculaire, conseils diététiques…, des premiers ateliers qui ne demandent qu'à se développer au fil du temps.
Afin d'élargir son périmètre d'actions, l'UROC avait déposé un dossier auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) et a obtenu une habilitation et un agrément. Une association au grand cœur à suivre !

Info *Association UROC : 07 83 39 54 98*

Unis pour La Farlède

Isabelle Furic

Jean Cardon

Larry Lion

Eric Pradeilles

Michèle Louche

La Farlède a des projets de développement basés, ou plutôt devrions-nous dire « bétonnés », sur les certitudes de l'équipe en place. En politique **toutes les opinions sont respectables**. Nous ne détenons peut-être pas la vérité, mais l'amour pour notre village, ou de ce qu'il en reste, nous donne l'énergie de nous battre pour nos idées, et dire avec sincérité ce que nous pensons être bien pour tous les Farlédois. **C'est pour cela que nous devons être respectés.**

Mais en face de nous une équipe en place où seul le calcul de l'intérêt électoral compte. Beaucoup de Farlédois nous confient leurs désillusions face à ce vérisme invraisemblable. Le maire et son équipe se comportent en donneurs de leçons avec un aplomb saisissant. Nous n'oublions pas que certains élus, ayant sans doute le pied marin, ont changé de navire sans que cela ne les gène outre mesure. Ces narcissiques se servent d'autrui pour assurer leur stature rouillée.

« Ne pas être d'accord avec une personne ne nous dispense pas de lui vouer respect. Chercher à lui rendre la vie impossible est un aveu de faiblesse ». (Bihmane Belattaf)

Il est arrivé qu'à plusieurs reprises en fin de conseil municipal le maire reconnaisse en aparté le comportement irrespectueux de ses colistiers (ricanements, haussements d'épaules, expiration outrancière, grimaces d'ignorance…).

En attendant beaucoup de Farlédois espèrent toujours des réponses sur des projets, que mine de rien on leur impose malgré leurs avis en réunions publiques. En face d'eux ils ne trouvent qu'une piètre démonstration d'un altruisme spectaculaire, démonstratif par sa gestuelle et sa pseudo sollicitude mais qui sonne tellement faux !
Hélas, c'est ainsi par ces mensonges habiles que l'équipe en place fait méticuleusement le lit des extrêmes qui se nourrissent de ces déçus des promesses électorales non tenues.

NON monsieur le maire notre texte n'est pas politique, **OUI** monsieur le maire il est loyal envers les farlédois !

***Local Administratif* Salle Pagès : où nous travaillons les samedis matin de 10h00 à 12h00**

Contact : lafarlede2020@gmail.com

Ensemble pour La Farlède de demain

Majorité Municipale

Dr Raymond Abrines

Il me semble utile de rappeler que la conception de la loyauté des élus de l'opposition envers les Farlédois qui les ont soutenus, s'est traduite par la démission ou le refus de siéger de 21 candidats sur 29.

Il est cependant vrai que quand le navire fuit de toute part, il faut soit se jeter à l'eau, soit se remettre en questions.

Force est de constater qu'ils n'ont toujours pas tiré les leçons de leurs échecs, puisque faute d'argument concret et objectif, ils ne peuvent que se contenter de grandes envolées lyriques sur un soi-disant mépris dénué de tout fondement, comme en atteste d'ailleurs le très grand nombre de fois où ils ont approuvé les délibérations du conseil municipal.

Ils font ainsi la démonstration qu'en réalité c'est bien eux qui, depuis le début du mandat, se complaisent dans la politique politicienne pendant que la majorité travaille dans l'intérêt de tous les Farlédois.

Démarchage à domicile

La vigilance pour seul mot d'ordre

Des habitants de La Farlède de plus en plus nombreux, signalent que des sociétés hors territoire opèrent des démarchages à domicile aux motifs variés et argumentés. Le point sur leurs méthodes et un rappel des conseils pour s'en protéger.

Ces individus mal intentionnés aux prétextes convaincants, invoquent, la plupart du temps, sous couvert de l'accréditation fictive d'un ministère, du département ou de la ville, la nécessité de la réalisation d'un bilan énergétique (provisoirement) gratuit, d'obligations de diagnostic ou de travaux sous peine d'amende... Les arguments persuasifs sont nombreux.

Forçant la main pour obtenir un rendez-vous au domicile des administrés, ils demandent à inspecter les combles, les charpentes ou la ventilation incitant ainsi ces derniers à réaliser l'isolation, ou autres travaux à des prix exorbitants avec quelquefois des remises commerciales.

En réalité, la ville n'a mandaté aucune société pour quelque inspections que ce soit dans les habitations des Farlédois. Aucune amende n'est prévue pour les logements non rénovés et il n'existe aucune obligation de faire des travaux (sauf en cas d'arrêté de péril).
La municipalité vous informe et vous conseille de rester particulièrement vigilants vis-à-vis de ces porte-à-porte qui peuvent s'avérer malhonnêtes et qui touchent en particulier les seniors.

Quelques conseils avisés quant à l'attitude à adopter en cas de démarchage, avec pour mot d'ordre : la vigilance.

- À votre domicile, n'ouvrez pas la porte à n'importe qui et ne laissez pénétrer aucun démarcheur ou prestataire non attendu dans votre propriété ou votre maison surtout si vous êtes seul(e), à fortiori s'ils sont plusieurs.
- NE SIGNEZ AUCUN DOCUMENT ! Prenez le temps de la réflexion, renseignez vous auprès de la mairie afin de vérifier si l'offre commerciale et l'entreprise sont sérieuses.
- Ne payez rien en liquide (service ou objet), encore moins immédiatement.
- N'oubliez pas que pour tout démarcheur, il est obligatoire de vous remettre un devis, un formulaire de délai de rétractation, un service sous garantie et la remise d'une facture.
- Si vous avez signé un contrat et que vous le regrettez, vous devez renvoyer le coupon de rétractation sous 14 jours par lettre recommandée avec accusé de réception.
- N'hésitez pas à solliciter un voisin en cas de problème.

La mairie vous invite, au besoin, à prendre contact auprès de la Police municipale au 04 94 27 85 90.

Info
Police municipale : 04 94 27 85 90

Le saviez-vous ?

En matière de vente et de démarchage à domicile, le consommateur sollicité à l'improviste peut se trouver en situation de vulnérabilité par rapport au vendeur. La réglementation vise donc à protéger le client contre les dérives de méthodes de ventes souvent jugées agressives. Source : www.droit-finances.com

Code de la route

Quelques rappels utiles

Protection des piétons

Depuis le 18 septembre 2018, le décret n°2018-795 visant à renforcer la protection des piétons sur les passages protégés est entré en vigueur et modifie désormais le Code de la route.
Cette mesure forte, en faveur des piétons, sanctionne à présent plus fermement tout conducteur ne respectant pas le « cédez-le-passage » au piéton s'engageant dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement son intention de le faire.
À présent également constatable par vidéo-verbalisation, cette infraction de non respect des règles de priorité coûtera 135 euros et 6 points de moins sur le permis de conduire du contrevenant, contre 4 auparavant.
Une seule consigne : respectez strictement la priorité des piétons !

Stationnement très gênant

« Tout véhicule à l'arrêt ou au stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation ». Jusqu'alors, les risques de verbalisation pour stationnement gênant encadrés par le décret R417-10 du 4 juillet 2015 du Code de la route, prévoyaient une amende de 35 euros et un possible enlèvement du véhicule à la clé.
Il est aujourd'hui complété par le décret R417-11 déterminant plus précisément le niveau de sanctions appliqué en cas de stationnement très gênant. Ainsi, les conducteurs aux comportements répréhensibles listés ci-dessous verront le montant de leur contravention augmenter de 100 euros, passant de 35 euros (2e classe) à 135 euros (4e classe).

Seront sanctionnés, les véhicules à l'arrêt ou en stationnement sur :
- les voies réservées à la circulation
- les emplacements réservés aux transports en commun, taxi, transport de fonds, handicapés
- sur les trottoirs
- sur les passages piétons
- devant les bouches à incendie
- devant les panneaux ou les feux de signalisation

Ainsi un stationnement sur trottoir (le plus fréquent) est désormais considéré par le Code de la Route comme très gênant.

Priorité à gauche

À l'abord d'un carrefour à sens giratoire (petit ou grand), le conducteur, rencontrant systématiquement une signalisation « cédez-le-passage », doit la priorité à tous les véhicules qui sont déjà engagés dans le rond-point.
La règle absolue est donc "priorité au véhicule engagé dans l'anneau ou au premier engagé" ou pour faire simple : priorité à gauche !

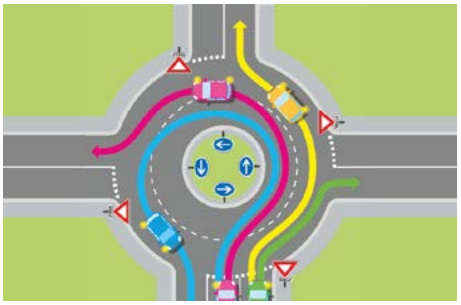

Info
Police municipale : 04 94 27 85 90

Actions

Retour sur le plan canicule

L'été 2018 a été marqué par la canicule. Le préfet du Var a pris la décision de déclencher le plan vigilance canicule à plusieurs reprises. Que signifie en pratique le déclenchement de ce plan ?

Le registre canicule 2018 du Centre communal d'action sociale (CCAS) comptait 39 personnes inscrites. Ces dernières ont été appelées quotidiennement, week-ends compris, durant l'alerte canicule de niveau 3 qui a été déclenchée du 31 juillet au 7 août par le préfet du Var. Puis régulièrement durant tout l'été en cas d'alerte « pic de chaleur » également lancée le 27 juillet, le 30 juillet et le 21 août.

Un travail de coordination a été mis en place avec les associations d'aide à domicile intervenant sur la commune et le réseau de solidarité des personnes. Des brumisateurs et des ventilateurs ont été proposés par le CCAS et ont été livrés à domicile, au besoin par la police municipale, qui a également convoyé les personnes intéressées à l'après-midi récréatif jeux de société organisé à La Capelle ou encore aux projections de films proposées à la Médiathèque Eurêka. Des initiatives qui ont permis aux personnes inscrites sur le registre de passer quelques heures dans des lieux climatisés.

Des messages d'information et de recommandation pouvoirs publics « canicule forte chaleur » ont été diffusés via le site internet, le panneau lumineux situé à l'entrée de la ville et le système sms/base de données « animation » du CCAS.

Info

Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

Événement

L'Âge d'or en Provence

C'est sous le signe de la Provence que s'est déroulée, cette année, la semaine de l'âge d'or. Durant 5 jours, 400 Farlédois ont partagé des moments conviviaux, lors d'animations proposées par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Une semaine de solidarité festive, c'est ce que souhaitait offrir le CCAS aux seniors de la ville et ce fut -une fois encore- réussi. Un programme bien chargé et une journée intergénérationnelle avec les enfants du Centre de loisirs de La Capelle qui aura marqué les mémoires.

Riches de découvertes pour les plus jeunes et de nostalgie pour les anciens, les ateliers provençaux ont été un vrai succès. Les associations ACAMP et La Voio, 25 intervenants au total, ont œuvré ensemble pour proposer des ateliers à la fois ludiques et instructifs : initiation à la langue provençale, chant provençal avec la présentation du galoubet et du tambourin, danses traditionnelles et folkloriques, saynètes en provençal avec présentation des costumes (1 & 2)… Chaque participant est reparti avec un livret sur lequel on retrouve un dictionnaire des mots provençaux de la vie courante et les paroles de l'hymne provençal « La coupo santo » écrit par Frédéric Mistral en 1867.

Au programme également, la revue Farlight, qui a ouvert la semaine avec un spectacle sur le thème des comédies musicales, composé d'une pléiade d'artistes talentueux. Les seniors sont repartis comblés par cette représentation exceptionnelle (3).

Quant à la médiathèque Eurêka et au foyer Roger Mistral, ils ont accueilli respectivement les seniors pour 4 séances de cinéma (4) et deux repas partagés avec les résidents des différentes structures, en présence du docteur Raymond Abrines, de Virginie Corporandy-Viallon et des membres du Conseil d'administration du CCAS.

La semaine s'est clôturée par un loto à la salle des fêtes suivi d'un goûter.

Info

Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

Dispositif

Chèque énergie

Depuis début 2018, les tarifs sociaux de l'énergie (tarif de première nécessité pour l'électricité et tarif social de solidarité pour le gaz) ont laissé place au Chèque énergie. Il s'agit d'un nouveau dispositif d'aide au paiement de la facture d'énergie à destination des ménages disposant de revenus modestes, qui fait suite à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Focus sur ce nouveau dispositif.

Je reçois automatiquement le chèque chez moi, à mon nom au mois d'avril.

Je n'ai aucune démarche à accomplir pour le recevoir, à la seule condition d'avoir déposé ma déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi mon droit à bénéficier du chèque énergie.

Je l'utilise pour payer DIRECTEMENT mon fournisseur d'énergie.

Il faut l'envoyer, au choix, à l'un de mes fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, biomasse, fioul, bois, GPL etc.) en indiquant au dos du chèque mon numéro client et en joignant une copie de ma facture ou de l'échéancier. Il est également possible d'utiliser le chèque par internet en cliquant sur le site sécurisé www.chequeenergie.gouv.fr pour payer ses factures d'électricité et de gaz naturel.

Ce chèque peut également être utilisé pour financer des travaux de rénovation énergétique en complément des aides et crédits d'impôts existants.

Les professionnels concernés sont tenus d'accepter le chèque énergie. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement » (RGE). Le site rénovation info service met à disposition la liste des professionnels RGE, ainsi que des informations sur les aides à la rénovation énergétique.

Le saviez-vous ?

- EDF a relancé à l'automne les personnes concernées qui n'ont pas encore renvoyé leur chèque énergie.
- Avec le chèque énergie, je bénéficie également de droits et de réductions en cas de déménagement ou d'incident de paiement. C'est pourquoi il faut penser à envoyer une des attestations jointes au chèque à tous les autres fournisseurs.
- Les bénéficiaires ont jusqu'au 31 mars de l'année suivante (donc jusqu'au 31 mars 2019 pour les chèques énergie envoyés en 2018) pour renvoyer leur chèque.
- Même si j'ai déjà réglé ma facture, je peux tout de même envoyer mon chèque énergie à mon fournisseur, qui créditera mon compte pour la prochaine facture.

Info +

Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84 - www.chequeenergie.gouv.fr

Dispositif

Analyse des besoins sociaux

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation légale des Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS).

Elle constitue avant tout un outil d'aide à la décision visant à établir une feuille de route quant à leurs interventions et à assurer leurs missions de coordinateur des politiques sociales. La mise en évidence et la compréhension des besoins sociaux existants, ou à venir, de la population du territoire constituent le cœur de cette démarche. Ainsi la commune de La Farlède souhaite par le biais de ce diagnostic, identifier les besoins sociaux de la population afin de préciser les actions prioritaires qui y répondent.

Le cabinet COMPAS est chargé de mener cette étude. C'est un centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale qui est intervenu auprès de plus de 500 CCAS ou CIAS dans l'ensemble de la France. Ce cabinet travaille en partenariat avec l'UNCCAS (Union nationale des centres communaux d'action sociale) et a accès à des données publiques issues d'acteurs locaux.

L'ABS se décompose en plusieurs étapes :

- La première est une phase de diagnostic : elle permet de dresser un état des lieux, un portrait du territoire à travers l'analyse de données publiques et locales (études démographiques par âge, par sexe, état de l'habitat, de l'emploi ou encore du niveau économique). L'éclairage statistique permet d'identifier et de comprendre les principaux enjeux prioritaires et les besoins sociaux sur la commune.
- La deuxième étape est une phase d'approfondissement qualitatif autour de deux focus thématiques considérés comme prioritaires par les élus, parmi les besoins sociaux mis en évidence.
- La troisième et dernière étape est la restitution de cette analyse par la hiérarchisation des actions à mener.

Le 30 novembre dernier, le portrait social a été remis à la commune par le cabinet COMPAS. Cet ensemble permettra de développer des orientations et préconisations stratégiques en matière de politique sociale communale qui pourront être mises en œuvre sur plusieurs années.

Info +

Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

Les bénévoles farlédois remerciés

La soirée des bénévoles a eu lieu à la fin du mois de septembre au stade Jacques Astier. Chaque année, c'est l'occasion de réunir toutes celles et ceux qui œuvrent au bon fonctionnement des manifestations farlédoises. Qu'elles soient sportives, culturelles, sociales, environnementales, solidaires ou tout autre discipline, les associations farlédoises sont nombreuses et très actives tout au long de l'année. C'est pour remercier la passion, le dévouement et l'investissement de ceux sans qui rien ne fonctionnerait, que la municipalité a organisé, cette année encore, une soirée conviviale autour d'un apéritif dînatoire.
Avec plus de quatre-vingts associations, de nombreuses manifestations tout au long de l'année (un budget conséquent qui leur est consacré) et la franche réussite de son forum, le tissu associatif farlédois a encore un bel avenir devant lui.

Info *Service festivités : 04 94 33 24 40*

La Farlède a fêté Halloween

Le 31 octobre dernier, la commune s'est mise aux couleurs d'Halloween. Les rues ont pris des allures de manoir hanté regorgeant de sorcières, vampires, monstres et autres personnages effrayants.
Ces terrifiants individus ont arpenté les rues de la ville et se sont rendus dans les commerces participants à la fête en quête de bonbons ou de distribution de sorts. Pour l'occasion, les commerçants avaient décoré leurs boutiques et s'étaient préparés à distribuer des bonbons aux effrayants Farlédois venus les rencontrer.
La médiathèque Eurêka s'est elle aussi équipée de citrouilles, nez crochus ou autres balais ensorcelés et a proposé pendant deux jours des ateliers, projections, goûters, le tout autour d'histoires, elles aussi, enchantées.

Ces personnages cauchemardesques se sont tous retrouvés en fin d'après-midi afin d'immortaliser ce 31 octobre 2018 avec une photo de l'horreur.

Info *Service culture, médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30*

Faire danser la vie

Le 9 septembre dernier, la placette du moulin de La Capelle a accueilli les danseurs de l'association Au nom de la danse, pour présenter leur projet atypique et fédérateur « Fais danser la mer ».

Une fois encore, Cécile Martinez tire sur le fil conducteur d'un « entre nous » qui cherche à surmonter toute difficulté issue d'une situation de handicap ou d'un environnement urbain défavorisé. « Fais danser la mer » est une rencontre artistique entre 18 jeunes européens, grecs et français, dont la moitié est en situation de handicap. L'intention est que chacun puisse ouvrir le champ des possibles, repousser les limites et chercher à donner un élan d'enthousiasme et de solidarité. En somme, permettre à tous de s'inscrire dans des relations positives et constructives, tournées vers l'autre.

Info *Au nom de la danse : 06 07 89 47 26 www.aunomdeladanse.fr*

1. ***20 et 21 octobre :*** *Exposition du FOC*
2. ***22 septembre :*** *Soirée Fernandel par l'Association Farlède Provence*
3. ***22 septembre :*** *Vernissage exposition de peintures Lumières de l'Âme de Martine Gitton*
4. ***6 et 7 octobre :*** *Concours jeu provençal 3x3 Souvenir Matraglia*
5. ***8 octobre :*** *Vernissage exposition de peintures de Marie Laureri-Bossy*
6. ***13 octobre :*** *Vernissage exposition Enluminures de Raymonde Charbonnier*

Numéros utiles

- **Accueil de la mairie :** 04 94 27 85 85
- **État civil et service des élections :** 04 94 27 85 86
- **Service financier** (règlement restauration scolaire) **:** 04 94 27 85 71
- **Service urbanisme :** 04 94 27 85 87
- **Accueil de loisirs - Périscolaire - Jeunesse - Affaires scolaires :** 04 94 31 53 61
- **Centre communal d'action sociale (CCAS) :** 04 94 27 85 84
- **Centre technique municipal :** 04 94 27 85 85
- **Service culture - Médiathèque Eurêka :** 04 94 20 77 30
- **Service festivités :** 04 94 33 24 40
- **Service des sports :** 04 94 21 95 69
- **Service communication :** 04 94 01 47 16

- **Police :** 17
- **Police municipale :** 04 94 27 85 90
- **Gendarmerie :** 04 94 28 90 16
- **Urgence :** 112
- **Pharmacies de garde** (0.34€ / min. facturé par France Telecom) **:** 3237
- **Dentiste de garde :** 0 892 566 766

- **Communauté des communes de la Vallée du Gapeau :** 04 94 33 78 84
- **Déchetterie :** 04 94 35 14 28
- **Encombrants et déchets verts :** 04 94 27 87 31

Info+

Suivez-nous sur :

https://www.facebook.com/ville.delafarlede
Twitter : https://twitter.com/La_Farlede
Instagram : https://www.instagram.com/ville_la_farlede
Site internet : http://www.lafarlede.fr

Fête de la science

Les neurones à la loupe

Manifestation phare de la médiathèque Eurêka, la fête de la science a célébré, cette année, un organe de notre corps fascinant et complexe qui évolue sans cesse : notre cerveau. Du 6 au 31 octobre, à travers des conférences, projections et ateliers animés par des professionnels de la santé et des neurosciences ainsi que des enseignants spécialistes du sujet, on a pu découvrir le cerveau dans tous ses éclats.

Organisée en collaboration avec la Fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), cette fête de la science a mis en lumière les mystères du fonctionnement de notre cerveau.
L'Inserm a offert un voyage microscopique au cœur du cerveau au travers d'une exposition photographique « le cerveau dans tous ses éclats » impressionnante par la beauté de ses clichés.

L'approche d'un tel sujet se devait d'être ludique et pédagogique, c'est plutôt réussi ! Grâce à l'équipe de la médiathèque et particulièrement à Martine, qui n'a pas manqué d'imagination et de fantaisie créative, les particuliers et les écoles de la commune ont pu apprécier les explications didactiques pour simplifier et vulgariser le sujet. Tricotés de laine et illustrés de BD, neurones, vaisseaux sanguins, synapses, noyaux et dentrites : tout a été plus clair et limpide !
Jeux, histoires, devinettes ou encore bandes dessinées ont permis par ailleurs d'expliquer les aptitudes folles du cerveau : sa plasticité, sa faculté à s'adapter pour développer des capacités sensorielles plus pointues, ou encore le développement de sa mémoire et les techniques pour la renforcer.

« Nous sommes tous des génies en puissance »

À l'espace dédié « le cerveau nous trompe », nombreux sont ceux qui se sont essayés aux exercices et expériences en tout genre attestant que ce que nous percevons est bien différent de la réalité ! Illusions d'optique, constructions impossibles, application de réflexion en 3D et chambres d'âme ont permis de prouver que la complexité de notre cerveau est belle et bien confirmée. C'est autour de trois conférences que le public farlédois a été invité à découvrir d'autres thématiques autour du cerveau tout aussi fascinantes, concrètes et pratiques.

« Comprendre et prendre soin de notre ventre, ce 2e cerveau », a présenté le parallèle existant entre les fonctionnements du système digestif et du cerveau, expliquant en quoi notre alimentation influe sur notre santé et nos comportements. Une approche instructive et passionnante sur notre intelligence digestive qui a beaucoup intéressée les participants.

« Booster votre mémoire » « Je suis convaincu que nous sommes tous des génies, encore faut-il connaître les bonnes stratégies et s'entraîner ». Sébastien Martinez, champion de France 2015 de la mémoire en est persuadé, pourquoi pas nous ? Toutes ces stratégies utilisées par les athlètes de la mémoire ont été mises au service des nombreux participants. « En s'amusant », car oui, on y a appris que la motivation et le plaisir sont deux points clés pour pouvoir retenir tout ce que l'on veut et pour longtemps !

« Le vieillissement du cerveau, une maladie fréquente avec l'âge ». Le cerveau peut se trouver endommagé dans son fonctionnement. C'est le thème qui a été abordé : pertes de mémoire, maladie d'Alzheimer, amnésie, maladies neuro-dégénératives… ces troubles liés à l'âge et qui ont un retentissement sur les activités de la vie quotidienne et l'autonomie sont intrinsèquement reliés au cerveau. Analyse, traitements, prévention, une approche médicale éclairante sur ce moment où le cerveau se grippe…

Deux ateliers pratiques

Ils sont venus ponctués ce mois placé sous le signe des neurones.
Le premier animé par Valentin Giès, enseignant chercheur à l'IUT GEII de La Garde, a permis de faire découvrir au public une machine fascinante, prêtée pour l'occasion par l'IUT : **l'imprimante 3D.** L'occasion de créer des réalisations d'objets en trois dimensions à partir de ce qui habite notre cerveau : des idées !

L'initiation au braille, pratique ordinairement réservée aux mal-voyants et non-voyants a été brillamment réalisée par Marie-Christine Mouttet, présidente de la DGIAA (Délégation du groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes), et a rassemblé bon nombre de curieux. Cet atelier a proposé une démonstration sur une ancienne machine à écrire le braille, la découverte de magnifiques ouvrages en braille et bien évidemment une initiation à la base de cette écriture : l'alphabet braille.

Bien qu'on en apprenne chaque jour un peu plus sur ce qui se passe dans notre tête, notre cerveau reste l'objet de bon nombre de mystères. Ça l'est maintenant un peu moins à La Farlède…

Info+
Service culture, médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30
mediatheque@lafarlede.fr

Patrimoine

L'Histoire de La Farlède

Si une occupation au paléolithique supérieur (se termine il y a environ 12 000 ans) est attestée par un diagnostic archéologique en 2008 à La Font des Fabres, le terroir de ce qui sera La Farlède apparaît déjà au début de l'Empire romain (autour du changement d'ère) planté d'oliviers et de vignes. En étroite relation avec une voie romaine secondaire reliant Toulon au Muy sur la célèbre voie Aurélienne (Muy = lat. mutatio, échangeur routier desservant Toulon et Riez), au pied d'une terrasse baignée de soleil (latin : solarium, pour Solliès), La Farlède se développe.

Au Reganas, on trouve une villa romaine avec pressoir (occupée du Ier au Ve siècle) dont les seuils de pierre furent photographiés par Roger Gensollen en 1976. En 2008, à la Font des Fabres, des structures du Haut-empire (27 av. – 180 ap.) ainsi qu'un vignoble antique sont signalés. Les fouilles de 2011 puis 2013 ont mis au jour, chemin du Partégal, un site romain occupé du Ier au VIe siècle avec des chenaux antérieurs au Béal, des fosses à vignes…

Seuils de porte de la partie urbaine d'une villa romaine au Reganas (une villa romaine est une exploitation agricole plus ou moins importante qui peut compter, pour les plus grandes d'Italie, des centaines d'esclaves; l'ensemble se subdivise en une partie agricole et une partie urbaine. C'est cette dernière partie qui est habitée).

À la limite de La Farlède et Solliès-Ville, un habitat rural d'époque romaine a été identifié ; avenue du Coudon, un abondant mobilier antique en réemploi permet de suspecter la proximité d'un habitat.

Enfin, de nombreuses sépultures romaines ont été mises au jour dans les territoires des Solliès, et ce, depuis le XIXe siècle, avec notamment à La Farlède :

- En 1849, en creusant des tranchées pour la pose de tuyaux d'adduction d'eau, une tombe gallo-romaine fut retrouvée entre l'église et l'ancienne mairie, rue Victor Hugo.
- En 1860, lors de travaux de terrassement de la voie ferrée Toulon-Nice, à la Petite Terrache, une tombe gallo-romaine.
- En 1869, à côté de l'église, une nécropole romaine.
- En 1884, au sud-est de La Farlède, près de la route nationale, une urne renfermant des cendres et ossements avec une pièce de l'Empereur Claude (41–54 ap.).
- Lors du déplacement du lavoir, on découvrit encore des sépultures de cette époque; lors des travaux du parvis de l'église, des ossements, etc.

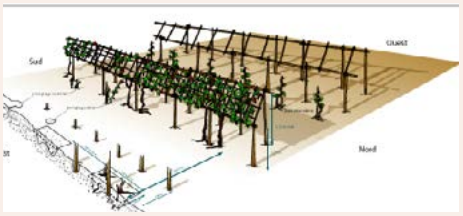

Fosses à vignes donnant l'idée du paysage d'alors, avec vigne arbustive amenée à croitre sur hautain.

Tombe romaine sous tuiles (tombe en batière).

D'où vient le nom de La Farlède ?

La Farlède surgit dans l'histoire à travers des chartes rédigées par les abbés de Saint-Victor (dits cartulaires de Saint-Victor), ces derniers y font état de leurs possessions. L'abbaye Saint-Victor de Marseille a été fondée au Ve siècle par Jean Cassien, à proximité des tombes de martyrs de Marseille, parmi lesquels Saint-Victor de Marseille. À côté de la Sainte-Trinité, chapelle importante des abbés de Saint-Victor et comptant parmi les plus anciennes (elle peut remonter au Xe ou XIe siècle), d'un castrum de Solarium (ancien nom de Solliès), un nom apparaît : Ferleta !

Alors que l'orthographe de certains toponymes dans les cartulaires varient, la forme Ferleta est constante pendant près d'un siècle et demi pour devenir ferleda suite à un glissement phonétique.
Il est à noter qu'au XIXe siècle, la forme patoisante était encore Farlette.
Des étymologies plus ou moins fantaisistes ont été proposées :

- Pour certains, suivant Frédéric Mistral, cela viendrait de la ferula (ferula communis), nom latin du faux fenouil, mais voilà, le mot dans la langue vulgaire n'est pas ferula…
- Farleda considérant le radical "far" qui en latin désigne une céréale (lat. far, farris = blé, froment, épeautre, gruau…) est improbable et assez alambiqué, d'autant que la présence de blé sur le blason de la ville est récente (adopté le 4 juin 1911) et ne semble pas indiquer que le terroir, essentiellement voué à la culture de l'olivier et de la vigne, ait jamais été planté exclusivement de céréales.

Le plus probable, si l'on considère la forme ferleta, serait une métathèse de fertela ou fertila désignant la plaine alluviale, féconde, fertile, sur le latin fertilis. Un toponyme évoquant donc la fertilité : fertileta, fertilita, etc. en provençal. Cela caractériserait bien le terroir de La Farlède et sa plaine alluviale.
Peut-être que la découverte d'une inscription romaine viendra éclairer cette étymologie d'un jour nouveau.

Info *Rédaction : Christophe Meuret - Service patrimoine, médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30*

Journées du patrimoine 2018

L'art de partager

La 35e édition des Journées européennes du patrimoine s'est déroulée du 14 au 16 septembre dernier et a été placée sous le signe du partage. « L'art du partage » fut l'intitulé exact de cette édition. Qu'y-a-t-il de mieux que ce thème pour se retrouver, échanger et donc inévitablement PARTAGER le patrimoine farlédois ?

Dès vendredi soir, le rendez-vous était donné à la médiathèque Eurêka pour le lancement de ce week-end dédié au patrimoine culturel. Chaque année, il offre l'occasion unique de découvrir ou redécouvrir les monuments, jardins,… tous les lieux qui font notre histoire, notre mémoire commune et le visage de nos territoires. Initiées par la France, les Journées du patrimoine sont aujourd'hui célébrées dans une cinquantaine de pays européens.

Les trois grands hommes

La médiathèque Eurêka a abrité une exposition qui a permis de découvrir ou redécouvrir trois grands personnages de La Farlède : trois hommes trop méconnus de la mémoire collective, mais qui néanmoins sont des figures illustres de l'histoire farlédoise, qui méritaient de retrouver leur place au premier plan : Adolphe Guiol, violoniste virtuose, chef d'orchestre et compositeur, Louis Fleury Antoine Colle, le Saint de La Farlède, ami de Saint Jean Bosco, et enfin, Marcel Laure, poète, qui a su chanter comme personne son village natal. Un livret regroupant ces biographies étonnantes est disponible à la médiathèque.

Les conférences et la visite guidée patrimoniale

Ces deux jours ont été marqués par deux conférences : Christophe Meuret, historien et responsable du patrimoine, a présenté l'histoire de La Farlède de l'Antiquité à nos jours. La visite guidée du lendemain, a donc permis d'aborder le patrimoine farlédois sous un éclairage nouveau et inédit. Ce fut un moment riche de partage et d'échange. Une halte bucolique à l'Oliveraie des Laures, fut l'occasion d'un pique-nique qui ponctua agréablement cette promenade, dans ce lieu si vénérable.

Concours photo Instagram

Un concours photo a été organisé sur Instagram avec pour thème « Je partage le partage » et avec pour objet l'échange de clichés sur la commune et celui de revisiter des lieux connus de tous, mais immortalisé sous un angle plus personnel.

Plusieurs photos ont été sélectionnées puis exposées, avec l'aide de l'association la Farledo objectif club, à la médiathèque jusqu'à la fin du mois de septembre.

Un programme riche et instructif qui a ravi les nombreux participants en permettant de porter un regard nouveau sur des lieux et des paysages pourtant aperçus tous les jours.

Photo gagnante du concours Instagram : themountainlady

Info *Service culture et patrimoine, médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30*

Reportage

La Farlède à l'écran

La chaîne télé varoise Var Azur, s'est rendue dans notre commune début octobre afin d'effectuer un reportage sur certains sites emblématiques du patrimoine farlédois.

Accueilli par Martine Olivier, adjointe à la culture et Frédérique Landron, directrice des services culture et patrimoine, guidé par Christophe Meuret, responsable du patrimoine, Arnaud, le journaliste de la chaîne s'est rendu sur les lieux suivants : l'Oliveraie des Laures, la chapelle de La Sainte Trinité, la bastide d'Aiguier, l'église de l'Immaculée conception et le moulin de La Capelle.

Le reportage diffusé mi-octobre sur la chaîne 30 de la TNT, peut être visionné en replay.

Info *Service culture et patrimoine, médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30*